

Objectifs de la 3^{ème} prépa-métiers

- Proposer, à des élèves volontaires.
- Être issu de la classe de 4^{ème}, pour découvrir le milieu professionnel.
- Accompagner les élèves pour l'élaboration de leur projet d'orientation, en particulier vers la voie professionnelle scolaire ou par l'apprentissage.
- Personnaliser les parcours.
- Viser l'acquisition de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, comme les enseignements, comme toute autre 3^{ème}.

Admission des élèves

Avec l'accord de leurs représentants légaux, les élèves volontaires en fin de classe de 4^{ème} souhaitant entrer dans une 3^{ème} "prépa-métiers", devront :

- Effectuer **une demande auprès du chef d'établissement d'origine.**
- Avoir **un entretien personnalisé**, fondé sur la motivation et sur le bilan des acquis de l'élève, avec le professeur principal, durant l'année de 4^{ème}.
Ainsi, permettre à l'élève et à sa famille de **faire le point sur la construction de son projet d'orientation.**
- Après cet échange, demander une classe de 3^{ème} « prépa-métiers » lors des vœux définitifs, formulés pour le conseil de classe du troisième trimestre de 4^{ème}.
- Après le conseil de classe, **attendre l'examen** par des commissions académique ou départementale, de la proposition de passage en 3^{ème} "prépa-métiers". Après examen, l'établissement et les représentants légaux, seront informés du résultat.

Poursuite d'études

- A l'issue de la classe de 3^{ème} "prépa-métiers", les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves.
- L'accès aux formations professionnelles des élèves sortants de cette 3^{ème} P.M. est favorisé par **une bonification**, sous l'autorité du recteur d'académie, dans le traitement de leur **demande d'affectation vers la voie professionnelle.**
- La poursuite d'études se fait, selon le niveau vers une seconde professionnelle, ou vers un CAP, ou vers l'apprentissage.

Le Diplôme National du Brevet (DNB)

- Les élèves de 3^{ème} "prépa-métiers" sont inscrits dans la série professionnelle du Diplôme National du Brevet mais peuvent choisir de s'inscrire dans la série générale.
- Pour les candidats de la **série professionnelle** du DNB, des sujets distincts sont élaborés en adéquation avec les spécificités des classes de 3^{ème} "prépa-métiers".

Stages

- ▶ 2 à 4 périodes d'une semaine en entreprise **obligatoires**
- ▶ Mini-stages en lycées entre janvier et mars.
- ▶ Autre(s) période(s) en entreprises possibles au cas par cas.